



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale des territoires
Bureau de l'environnement
Installations classées pour la protection de
l'environnement**

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

**Arrêté portant ouverture d'une consultation du public
sur une demande d'enregistrement en vue de
créer un entrepôt logistique de stockage de produits
Société SNC NLH 1
Commune de Nanteuil-le-Haudouin**

Conformément aux dispositions des articles L 512-7 et suivants du code de l'environnement, la préfète de l'Oise a prescrit, par arrêté préfectoral, une consultation du public sur la demande d'enregistrement présentée par la Société SNC NLH 1, relevant des rubriques n° 1510-2 et n° 4331-2 pour les activités soumises à enregistrement.

Le projet de la Société SNC NLH 1 vise à créer un entrepôt logistique de stockage de produits dont des produits inflammables, d'un volume de 72000 m³, composé de quatre cellules accolées et d'une surface plancher totale de 25 666 m².

La consultation publique aura lieu du lundi 24 octobre 2022 au lundi 21 novembre 2022 inclus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier de demande d'enregistrement sur le site internet des services de l'État dans l'Oise :

<http://www.oise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Les-installations-classees/Procedure-d-enregistrement-ou-d-autorisation-temporaire-consultation-du-public>

et formuler ses observations à la préfète de l'Oise **par lettre adressée à la direction départementale des territoires - service de l'eau, de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 2 boulevard Amyot d'Inville, BP 20317, 60021 Beauvais cedex** ou par voie électronique à l'adresse mail :

ddt-seef-environnement@oise.gouv.fr

en précisant dans l'objet du courrier « **enregistrement-consultation publique – Société SNC NLH 1** ». Ces observations devront être transmises avant la fin du délai de la consultation du public.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier de demande d'enregistrement et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet en mairie de Nanteuil-le-Haudouin, aux heures d'ouverture au public.

Un dossier sera également mis à disposition du public en mairie de Silly-le-Long, commune située dans le périmètre de l'installation projetée, aux heures d'ouverture au public.

Toute information sur le dossier peut être demandée :

- auprès de Madame Sylvie MICELI, directrice de la maîtrise d'ouvrage, 10 rue Roquepine 75008 Paris - Mail : sylvie.miceli@panhardgroupe.com - Tél. 01 42 56 41 15,

- à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 2 boulevard Amyot d'Inville, BP 20317, 60021 Beauvais cedex -

ddt-seef-environnement@oise.gouv.fr ;

La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement qui peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L.512-7, ou d'un arrêté préfectoral de refus.